

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 28 juin 2013
(convocation du 17 juin 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Juin Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11h45
M. DAVID Alain à M. BENOIT Jean-Jacques à partir de 11h45
M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry à partir de 12h30
M. BRON Jean-Charles à Mme SAINT-ORICE Nicole à partir de 11h45
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. HERITIE Michel à Mme DE FRANCOIS Béatrice à partir de 13h00
M. LABARDIN Michel à Mme CHAVIGNER Michèle jusqu'à 10h10 et à compter de 13h15
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10h05
M. OLIVIER Michel à M. GALAN Jean-Claude à partir de 11h50
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre à partir de 11h50
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude jusqu'à 10h15 et à partir de 11h35
M. TOUZEAU Jean à Mme CARTRON Françoise à partir de 11h35
Mme LACUEY Conchita à M. ANZIANI Alain à partir de 11h35
M. SOUBABERE Pierre à M. COUTURIER Jean-Louis à partir de 12h15
Mme. TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine
M. BOUSQUET Ludovic à M. JOUBERT Jacques à partir de 13h15
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles
Mme COLLET Brigitte à Mme BONNEFOY Christine à partir de 12h45
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stéphan à partir de 12h05
Mme DELATTRE Nathalie à M. GUYOMARC'H à partir de 12h26

Mme DESSERTINE Laurence à Mme COLLET Brigitte à partir de 12h00
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 12h15
M. DUPOUY Alain à M. DAVID Yohan
M. EGRON Jean-François à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 12h00
Mme EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime à partir de 12h10
Mme. FOURCADE Paulette à Mme. FAORO Michèle
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h40
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
M. LAGOFUN Gérard à M. TRIJOLET Thierry à partir de 13h00
M. LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 12h30
M. MANGON Jacques à Mme FAYET Véronique à partir de 12h05
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. MOGA Alain à M. SOLARI Joël
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PARCELIER Muriel à Mme PIAZZA Arielle
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 12h00
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à M. ROUYEYRE Matthieu
M. SIBE Maxime à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10h40
Mme TOUTON Elisabeth à M. SIBE Maxime à partir de 12h40
Mme WALRYCK Anne à M. SOUBIRAN Claude à partir de 12h35

LA SEANCE EST OUVERTE

Association Meduli Nature à Blanquefort - Demande de subvention pour une action spécifique - Convention de partenariat entre Meduli Nature et la Communauté Urbaine de Bordeaux - Autorisation - Décision

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le rapport de présentation

En vue d'atteindre les objectifs de réduction des déchets inscrits dans la loi du 3 août 2009 relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement (Grenelle1) notamment la réduction de la production des ordures ménagères et assimilées de 7% par habitant sur les 5 prochaines années, la Communauté urbaine de Bordeaux s'est lancée dans l'élaboration d'un Programme local de prévention des déchets.

Parmi les différentes actions qui seront mises en œuvre dans le cadre du Programme local de prévention des déchets, la sensibilisation du public sur des thématiques telles que la consommation responsable et le réemploi tient une place importante.

Aussi, la Cub souhaite attribuer des aides financières aux associations portant des projets emblématiques pour la réduction des déchets. A ce titre, un règlement d'intervention pour l'attribution de subventions dans le cadre du Programme local de prévention des déchets a été adopté dans la délibération n°2013/0147 du conseil du 22 mars 2013 et définit les critères d'éligibilité et d'évaluation des demandes de subvention.

L'association Meduli Nature souhaite mettre en place un évènement grand public sur la consommation responsable en organisant la 4^{ème} édition de 'Jour de récup' les 28 et 29 juin 2013. Elle demande à ce titre une subvention de 2 000 euros pour l'aider au financement de cette action spécifique.

Présentation de Meduli Nature

Créée en 2005 par trois citoyens soucieux de préserver l'environnement et de faire partager leurs valeurs, Meduli Nature est une association loi 1901 de protection et de sensibilisation à l'environnement basée à Blanquefort.

Elle mène des actions au niveau départemental voire régional et national sur certains projets.

L'association a pour objectif principal de faire connaître à un large public les grandes problématiques environnementales de notre époque, ainsi que les moyens existants pour y faire face. Pour cela elle met en place des actions concrètes visant à préserver l'environnement, à travers trois pôles d'activités complémentaires :

- **L'accompagnement de démarches de développement durable** : manifestations responsables, plans de déplacements scolaires (PDS) et agendas 21 scolaires.

- **La sensibilisation grand public** : sorties découverte de la nature, chantiers nature, ou encore Jour de récup' ! , l'événement phare de Meduli Nature et d'Info Planète sur Blanquefort (www.jourderecup.com).

- **L'éducation à l'environnement et au développement durable** : à destination des publics jeunes, des élèves des établissements scolaires de la maternelle au lycée ainsi que des jeunes des accueils de loisirs.

L'association est **agrée Jeunesse et Éducation Populaire** depuis 2009 (attribué par la DRJSCS) et a l'**agrément Éducation Nationale** (attribué par l'Académie de Bordeaux) depuis 2010.

Organisation de l'évènement « Jour de récup' ! »

L'équipe organisatrice de Meduli Nature organise la 4^{ème} édition de « Jour de récup' ! » les 28 et 29 juin 2013.

Un évènement pour consommer autrement

L'idée de Jour de récup' est de proposer un évènement grand public pour une consommation responsable. En amenant les visiteurs sur les chemins de la réparation, du recyclage et de l'économie sociale et solidaire, Jour de récup' les invite à découvrir des solutions alternatives pour consommer moins, plus durablement et en réduisant leurs déchets.

Jour de récup' a pour objectif de conduire grands et petits sur des réflexions liées à ce que l'on peut faire des objets démodés, cassés ou en panne en leur offrant une seconde vie et ainsi contribuer à la réduction des déchets.

L'économie de la réparation et du recyclage favorise également la réinsertion et l'emploi de populations en difficultés. Les recycleries, les SEL (Systèmes d'Echanges Locaux) ou diverses associations comme EMMAUS, Le Relais ou encore le Réseau Envie collectent les vieux objets pour les remettre en état, les valoriser et les redistribuer à ceux qui en ont besoin tout en créant des emplois. En réunissant sur un même lieu des acteurs de l'économie sociale et solidaire, Jour de récup' souhaite éveiller les consciences des visiteurs à une autre forme d'économie.

Jour de récup' se veut être un temps d'échanges et de découvertes où les visiteurs pourront participer à des activités ou des ateliers pour s'exercer à la création ou à la « bricole » dans un esprit festif et convivial. Le but est d'amuser, d'informer, de faire découvrir et réfléchir, d'échanger autour des thèmes de la réparation, de la récupération, du recyclage, de la consommation responsable et solidaire pour repartir avec des idées et de nouveaux gestes à mettre en pratique.

Lors des premières éditions 500 à 800 visiteurs étaient présents. Cependant, le public présent était surtout composé de personnes sensibles au sujet. Le souhait de Meduli Nature est désormais de faire participer un public qui est moins sensible à ces problématiques. Méduli Nature prévoit de toucher 1 000 personnes.

Déroulement de la manifestation

Pour cette manifestation, l'équipe organisatrice de Meduli Nature s'engage à ce que Jour de récup' s'organise en deux temps qui auront chacun leurs spécificités :

- **Vendredi 28 juin de 18h30 à 00h30** : Soirée Loto de la récup' – salle polyvalente de Fongravey (Blanquefort)

L'idée de cette soirée est née du constat suivant : le public présent sur les 3 premières éditions est un public averti et déjà sensibilisé.

Les lotos rassemblent chaque année sur tout le territoire un nombre extrêmement important de personnes. Il est donc apparu comme un moyen intéressant de rassembler des personnes qui ne viendraient pas d'elles mêmes sur l'évènement. L'utilisation et le détournement de ce mode d'action sera ainsi mis en place et permettra de capter un autre public et de lui faire découvrir ce qui peut être fait en matière de consommation responsable et de réduction des déchets.

La soirée « Loto Jour de récup' » permettra d'atteindre plusieurs objectifs :

- Toucher un nouveau public, attiré par le loto, et qui ne se serait pas déplacé sur Jour de récup',

- Faire la promotion de la consommation responsable en proposant des lots issus d'une économie responsable (récupération, réparation, économie sociale et solidaire, agriculture biologique...),

- Proposer un lieu et un temps d'échange pour le public présent avant, pendant et après le loto, avec les acteurs de la consommation responsable. Plusieurs stands seront proposés avec les acteurs associatifs.

La soirée se déroulera comme suit :

- 18h30 – 20h00 : espace d'échange avec les stands associatifs ; restauration

- 20h30 – 00h30 : Loto avec animations et échanges

- **Samedi 29 juin midi et après midi** : ateliers et spectacles – La Vacherie (Blanquefort)

Cette demi-journée du samedi s'appuiera sur ce qui fait la réussite de Jour de récup' depuis la première édition : la découverte par la manipulation et l'expérimentation dans un esprit d'échange et de convivialité.

Ainsi seront proposés :

- un repas convivial axé sur la découverte de producteurs locaux et de produits intégrant les critères du développement durable (selon les principes d'un repas responsable sur la prévention des déchets notamment),

- un espace animations avec la mise en œuvre d'ateliers créatifs et la découverte des acteurs de la récupération, de la réparation, du recyclage et de l'économie sociale et solidaire,

- des spectacles mettant en avant des artistes locaux.

Près de 40 acteurs ont été pressentis pour participer à cette demi journée (cf. annexe) pour mettre en œuvre des ateliers tels que :

- animation sur la culture scientifique et technique, expérimentation et utilisation du matériel de récupération (Les Petits Débrouillards)

- atelier de fabrication et de découpage pour les enfants (Ly Luu)

- création de personnages et bestioles « les zozarts » - sensibiliser les enfants au tri et au recyclage à travers une pratique artistique et ludique basée sur la transformation et le détournement de matériaux de récupération (plasticiens décorateurs de Aux arts ect.)

- Jeux récup' – fabrication de jouets et expérimentation par les enfants (Marie-Soline)
- Tous en selle – démontage et réparation de vélos (Atelier des mobilités modernes)
- Les carnets récupérés – fabrication de carnets de poche à partir de papier, cartons

(Info Planète)

- Fabrication artisanale de produits d'entretien – 100% Gironde

- Atelier de vaisselle comparative pour tester les produits faits maison en participant au lavage de la vaisselle après le repas : une initiative citoyenne de Monique Le huu et Christian Mazencq

- Créer avec ses mains – atelier de poterie (Atelier Terre)

- Construction de jeux en bois (Les Eclaireurs de France)

- Massage bien-être (cabinet Zenithude)

- « Picoti, picota » : atelier qui fait la promotion des poules comme solution de traitement des biodéchets (Joaquim Sanchez)

- La récup' à Rem : montage et fabrication d'objets à partir de chutes de bois (Rémi-Menuisier charpentier)

- Atelier de tapisserie décorative (initiative citoyenne de Miguel)

- Jeux de récup' : fabrication de jouets et expérimentation par les enfants

- Bourse aux vélos : achat, vente, démontage et réparation de vélo (Atelier des Mobilités Modernes)

Des spectacles seront également proposés tels que :

- Improbables théâtrales (La Licoeur)
- Animations musicales déambulatoires
- Pièces de théâtre

Une manifestation responsable

Chaque point de l'organisation de Jour de récup' est étudié afin de réduire son impact sur l'environnement, favoriser un comportement écocitoyen des participants et intégrer des critères de solidarité et d'accessibilité.

Spécialisé dans l'accompagnement de manifestations responsables en Gironde, Meduli Nature a mis en place un programme d'actions pour répondre au mieux à ces critères en mettant différentes actions en place au niveau de la communication (limitation de l'utilisation de l'outil papier, communication avec des outils dématérialisés...), de l'aménagement du site (utilisation de matériaux de récupération pour l'aménagement du site et les décors...), de la restauration (restauration et buvette éco-responsable), de la gestion des déchets (utilisation de verres et vaisselle réutilisables, tri des déchets...), des transports (incitation à l'utilisation des modes de transports doux), de la citoyenneté et solidarité (manifestation gratuite et ouverte à tous).

Les engagements réciproques de la Communauté urbaine de Bordeaux et Méduli Nature font l'objet d'une convention jointe au présent rapport.

Pour aider Meduli Nature à mettre en œuvre cette action spécifique, la Communauté urbaine de Bordeaux a été sollicitée pour un soutien financier de 2 000 euros dans le cadre d'un budget prévisionnel TTC de 6 750 euros (hors contributions volontaires en nature) répartis comme suit :

| DEPENSES | € TTC | RECETTES | € TTC |
|---|--------------|---|--------------|
| Achats (matériels et marchandises) | 4 150 | Ventes de produits finis, prestations de services | 1 750 |
| Autres services extérieurs (publicité, publication) | 600 | <i>Subventions :</i> | |
| Prestations artistiques | 2 000 | Conseil Général 33 | 1 500 |
| | | Commune de Blanquefort | 1 500 |
| | | CUB | 2 000 |
| TOTAL | 6 750 | | 6 750 |

Afin de permettre la réalisation de ce projet, il apparaît souhaitable :

- d'octroyer une subvention de 2 000 € à l'association Meduli Nature
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat avec Meduli Nature permettant le versement de la subvention

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

Vu la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement et notamment son article 46 relatif aux déchets,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5125-20-1,
Vu la délibération n°2013/0147 du conseil du 22 mars 2013 adoptant le règlement d'attribution des subventions,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT

Que le projet développé par Meduli Nature répond aux objectifs du Programme local de prévention des déchets mis en place par La Cub au titre de son action en faveur de la promotion d'une consommation plus responsable auprès du grand public

Qu'il répond aux critères d'éligibilité du règlement d'attribution des subventions adopté le 22 mars 2013.

DECIDE

Article 1 :

D'attribuer à l'association Meduli Nature une subvention de 2 000 euros pour la mise en place de l'évènement Jour de récup' les 28 et 29 juin 2013.

Article 2 :

D'autoriser Monsieur le Président de La Cub à signer la convention ci-annexée, relative au règlement de la subvention précitée.

Article 3 :

Le montant de la dépense sera imputé sur le budget annexe Déchets Ménagers de l'exercice en cours, chapitre 67 – article 6745 – CRB TF00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 juin 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

| |
|---|
| <p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 8 JUILLET 2013</p> <p>PUBLIÉ LE : 8 JUILLET 2013</p> |
|---|

M. DIDIER CAZABONNE